Mes directives anticipées

Chère consœur, cher confrère,

Lorsque vous lirez ces directives anticipées, je ne serai plus en état de m'entretenir avec vous et de vous soutenir dans votre difficulté pour apaiser les souffrances de celui qui va disparaître. Aujourd'hui, c'est mon tour après avoir accompagné plus de 1 200 personnes en réanimation puis en gériatrie.

Ayant vérifié durant ma carrière que les soins en fin de vie sont toujours complexes et nécessitent des adaptations rapides et variées à des situations évolutives, je ne me permettrai pas de vous prescrire quelque attitude que ce soit, pas même de vous en suggérer une qui ne serait qu'hypothèse hasardeuse.

Vous entendrez les membres de l'équipe soignante qui travaillent avec vous. Vous êtes sûrement attentive ou attentif à votre formation et à celle des autres professionnels dans l'immense domaine des soins palliatifs. De même, vous n'hésiteriez pas à demander conseil à une consœur ou à un confrère si cela vous semblait nécessaire.

Je sais que vous rencontrerez et écouterez mon entourage, que vous entendrez sa souffrance qui est aussi une peine pour celui qui va s'en aller. Je suis persuadé que vous ne tomberez dans aucune des caricatures à la mode telles que « l'obstination déraisonnable » qualifiée à tort d'acharnement thérapeutique. Que vous serez soucieuse ou soucieux d'éviter le plus fréquent des pièges qui nous sont tendus en ces temps de pénurie : l'abandon thérapeutique qui pourrait me condamner à des souffrances inutiles.

Ne prêtez pas l'oreille à ceux qui prétendent que l'on perd sa dignité quand on devient empêché de quelque manière que ce soit. Le passé de l'humanité et son présent sont emplis d'indignités du fait de personnes en excellente santé. A l'inverse, en quoi le fait d'être dépendant me rendrait-il indigne ?

Je suis convaincu que vous n'effectuerez aucun geste inconsidéré car ceci n'est pas dans votre mission soignante et parce que la médecine a fait d'immenses progrès depuis que cette solution était envisageable. Ainsi, vous n'identifieriez pas l'interruption intentionnelle de ma vie à un geste d'amour.

Je connais votre dévouement imprégné de science et d'humanité. Je vous fais confiance pour limiter au maximum mes souffrances et celles de mon entourage. Je vous remercie.

Autres directives anticipées rendues publiques

Pour aller plus loin : www.geriatrie-albi.fr

Twitter:@BernardPRADINES

Blog: http://free.geriatrics.overblog.com/